

Note méthodologique
Rupture de série dans la mesure des populations immigrées
dans les enquêtes annuelles de recensement récentes

La source de référence pour mesurer le nombre d'immigrés en France est le recensement de la population, dont les résultats sont connus 36 mois après la date de référence (24 mois à partir de fin 2026). Pour fournir des informations plus récentes, des estimations de populations sont effectuées, à partir des enquêtes annuelles de recensement qui sont calées sur le niveau de population totale estimé dans le bilan démographique. **Ces estimations sont provisoires.**

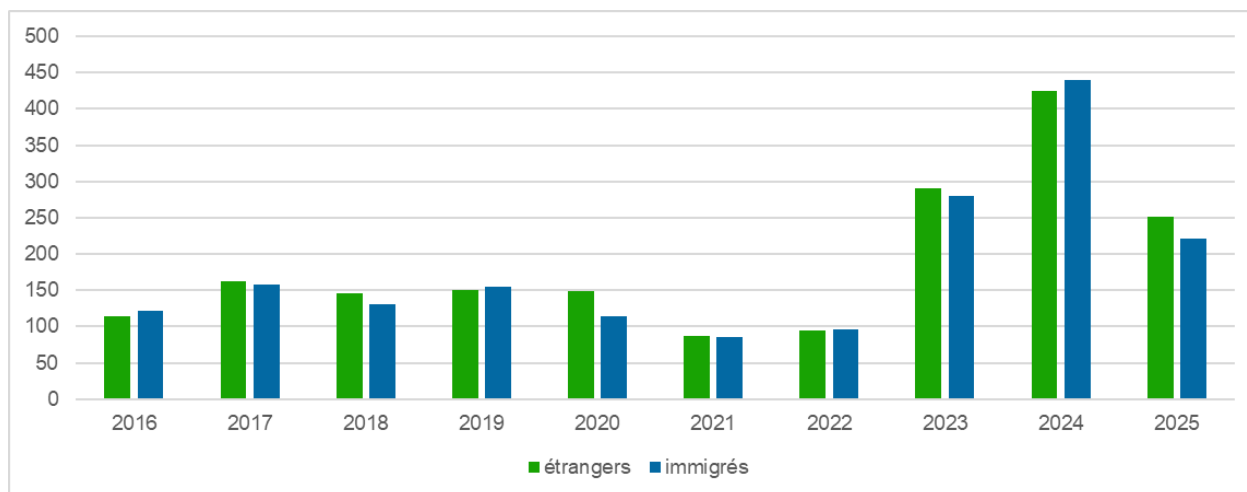
En octobre 2025, calculer des évolutions à partir de ces chiffres-clés sur l'immigration amenait à conclure que le nombre d'immigrés avait fortement augmenté entre début 2023 et début 2024. À l'examen, une telle analyse s'avère biaisée¹.

En effet, des investigations complémentaires menées par l'Insee fin 2025 et début 2026 montrent que la mesure de la part d'immigrés en 2024 et celle de l'évolution du nombre d'immigrés entre 2023 et 2024 – effectuée par comparaison avec la mesure de la part d'immigrés en 2023 - sont affectées par une rupture de série liée à une amélioration dans le protocole de collecte du recensement. Cette note méthodologique apporte des éléments d'explication et un chiffrage de cette rupture de série.

Entre l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2023 et celle de 2024, la part d'immigrés dans la population passe de 10,7 % à 11,3 %, soit +0,6 point, alors qu'historiquement la part d'immigrés d'une EAR à l'autre augmentait entre 0,1 et 0,3 point. Les estimations avancées du nombre d'immigrés et d'étrangers en 2024 font en conséquence apparaître une forte hausse du nombre d'immigrés (+ 440 000) et d'étrangers (+ 425 000) résidant en France en 2024, **qui n'est pas cohérente avec les flux d'entrées sur le territoire ni avec les données sur les titres de séjour.**

¹ Par ailleurs, s'il est possible de calculer des *niveaux provisoires de population immigrée /non immigrée* jusqu'à l'année N de la dernière enquête annuelle de recensement connue, il n'est pas possible de se servir de ces estimations avancées pour en déduire un *solde migratoire* ventilé par immigrés/non-immigrés jusqu'à cette date. En effet, ces estimations provisoires en niveau reposent sur la structure de la population immigrée/non immigrée telle qu'elle ressort de l'enquête annuelle de recensement, calée en niveau sur le dernier bilan démographique connu. Mais établir ce bilan démographique, par construction, nécessite justement d'extrapoler, à partir de l'année N-2 du dernier recensement connu, un solde migratoire provisoire sur les années suivantes. Ces soldes migratoires provisoires sur les années récentes ne sont pas connus ; ils sont conventionnellement fixés égaux à la moyenne des trois dernières années connues (soldes migratoires sur les années N-5, N-4 et N-3).

Figure 1 : évolution apparente du nombre d'étrangers et d'immigrés en France entre l'année N-1 et l'année N



Lecture : entre 2023 et 2024, en comparant directement les estimations provisoires de population et de population immigrée, le nombre d'immigrés aurait augmenté de 440 000 et le nombre d'étrangers de 425 000.

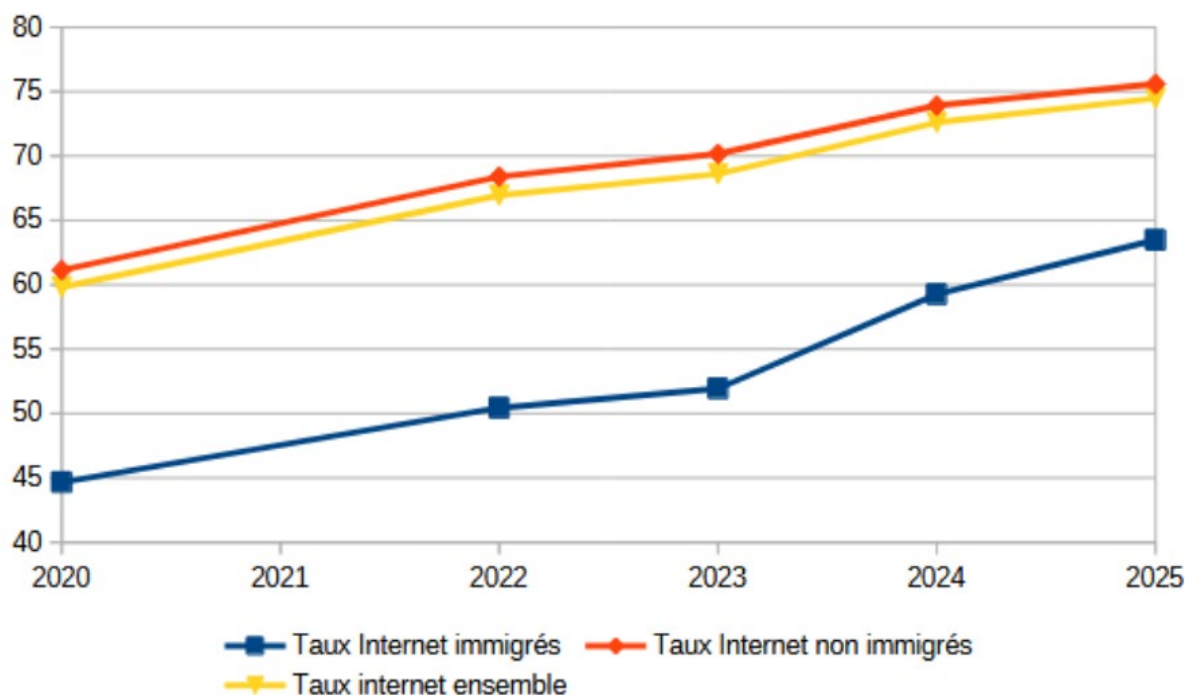
Champ : France.

Source : Insee, recensements de la population (données réajustées en 2019, 2020, 2021 et 2022) et estimations de population.

Note : l'augmentation entre 2022 et 2022 correspond aux entrées dues à la guerre en Ukraine.

Des travaux ont été menés par l'Insee en fin d'année 2025 et début 2026 pour comprendre cette forte hausse apparente du nombre d'immigrés en 2024. Ils ont notamment porté sur l'analyse des effets du nouveau protocole de collecte « Recens'Smart » : en 2024, a été mis en place un questionnaire internet accessible sur tous les supports et pour tous les publics. Cette possibilité de répondre sur internet sur smartphone a permis d'obtenir des réponses plus complètes, les questionnaires par internet étant en effet mieux renseignés que les questionnaires papier. Ainsi, les ménages qui n'ont accès à internet que par leur smartphone ont pu répondre aisément par ce biais en 2024, alors que jusqu'en 2023, une part d'entre eux auraient abandonné devant la difficulté rencontrée et auraient attendu la prise de contact par l'agent recenseur plus tard dans la collecte pour répondre sur papier. Ce basculement de pratique concerne plus particulièrement la population immigrée, dont le taux de réponse par internet a augmenté bien plus que la moyenne (+12 points entre 2023 et 2025 pour les immigrés contre +5 points pour les non immigrés, figure 2), cf. [note méthodologique de janvier 2026](#).

Figure 2 : évolution du taux de réponse par internet aux enquêtes annuelles de recensement



Source : enquêtes annuelles de recensement 2020-2025

Lecture : en 2025, 63 % des immigrés ont répondu par internet contre 45 % en 2020.

L'introduction de Recens'Smart et l'augmentation de la réponse par internet ont ainsi conduit à un double effet :

- **D'une part, compter plus de personnes**, à la fois immigrées et non-immigrées. La note de janvier 2026 relative aux ajustements statistiques indique que « *la possibilité offerte de répondre par smartphone dont l'usage est très répandu permet d'atteindre des personnes qui ne seraient pas entrées en contact avec un agent recenseur et n'auraient peut-être pas été comptabilisées* ».
- **D'autre part, améliorer la qualité de remplissage des questionnaires individuels**, permettant une meilleure identification de la qualité d'immigré. Certains immigrés sont désormais bien comptés comme immigrés alors que la moindre qualité de leurs réponses auparavant pouvait conduire à les classer comme non-immigrés auparavant (effet de structure). La note de janvier 2026 indique que « *les informations pour identifier les personnes immigrées sont ainsi plus précises* ».

Ces travaux ont également permis de conclure que la **combinaison de ces deux effets se compensait pour les personnes non-immigrées** (on en compte en plus par le 1^{er} effet, mais en moins par le 2nd), et **se cumulait pour les personnes immigrées** (on en compte en plus par le 1^{er} effet, et en plus par le 2nd). Ainsi, « *entre 2023 et 2024, une partie de l'augmentation du taux d'immigrés s'explique par cette amélioration des informations permettant d'identifier les immigrés* » (note de janvier 2026).

Le premier effet conduit à compter **271 000 habitants en plus** par rapport au précédent protocole. Cet effet sur le niveau de population totale issu du recensement de la population (RP) est pris en compte dans le cadre d'un ajustement spécifique, qui se répartit sur plusieurs années (cf. note « ajustement statistique pour la mesure des évolutions de population en 2022 », janvier 2026), au prorata de la taille des populations immigrées et non-immigrées, et qui permet de calculer des évolutions de population

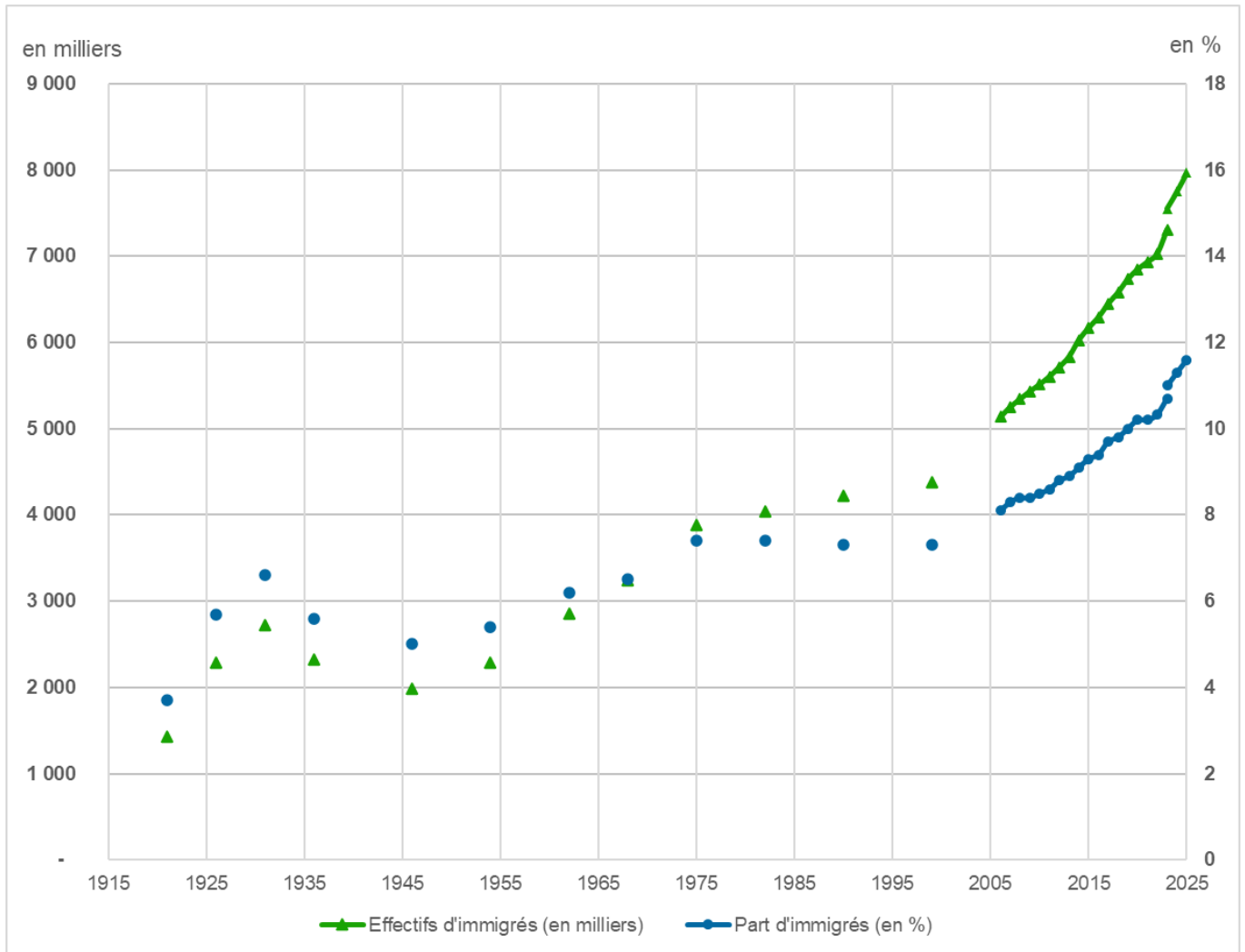
corrigées de l'effet de ce changement de protocole, comme cela a été fait dans le bilan démographique 2025 paru en janvier 2026.

Le deuxième effet est un effet de structure : des personnes qui auparavant étaient comptées comme non-immigrées sont désormais comptées comme immigrées (effet de « vase communicant »). C'est celui qui explique, en grande partie, la forte hausse de la part d'immigrés dans l'EAR 2024. Il ne doit être pris en compte que pour l'année 2024. **Nous le chiffrons à +242 000 immigrés et -242 000 non-immigrés** (avec donc un solde nul sur la population générale) au terme du raisonnement suivant. On estime que, via le premier effet, le niveau de population totale augmente de 271 000 personnes. Si l'effet Recens'smart avait affecté de la même façon les immigrés et les non-immigrés, la population immigrée aurait augmenté de façon proportionnelle à sa part dans la population en 2023 (10,7 %), ce qui représenterait une augmentation de la population immigrée entre 2023 et 2024 équivalente à $10,7\% * 271\ 000$ c'est-à-dire 29 000 immigrés, et 242 000 non-immigrés. Or, les travaux complémentaires menés par l'Insee fin 2025 ont permis de conclure que la population non immigrée n'avait pas été significativement affectée par la mise en place de Recens'smart, contrairement à la population immigrée (cf. encadré). L'ampleur de l'effet de « vase communicant » s'en déduit par différence avec l'hypothèse d'un effet purement proportionnel : $271\ 000 - 29\ 000 = 242\ 000$.

En conséquence, la hausse apparente de + 440 000 immigrés entre 2023 et 2024, que l'on déduit de la comparaison des résultats de l'EAR 2024 avec ceux de l'EAR 2023, est surestimée en raison d'un changement de protocole dans la collecte du recensement intervenu en 2024. Il s'agit là d'une rupture de série, au sens où les données de 2024 ne sont pas directement comparables à celles d'avant (figures 3a et 3b). À méthode de mesure inchangée, c'est-à-dire en corrigeant de cette rupture de série, le nombre d'immigrés résidant en France a augmenté de 198 000 entre 2023 et 2024, et leur part dans la population de 0,3 point.

Le même type de correction a été appliqué pour les étrangers. Il aboutit à un chiffrage de l'effet de la rupture de série de l'ordre de +165 000. À méthode de mesure inchangée, c'est-à-dire en corrigeant de cette rupture de série, le nombre d'étrangers résidant en France a augmenté de 260 000 entre 2023 et 2024 (figure 4), et leur part dans la population de 0,3 point.

Figure 3a : nombre d'immigrés (axe de gauche) en France depuis 1921 et part dans la population (axe de droite)



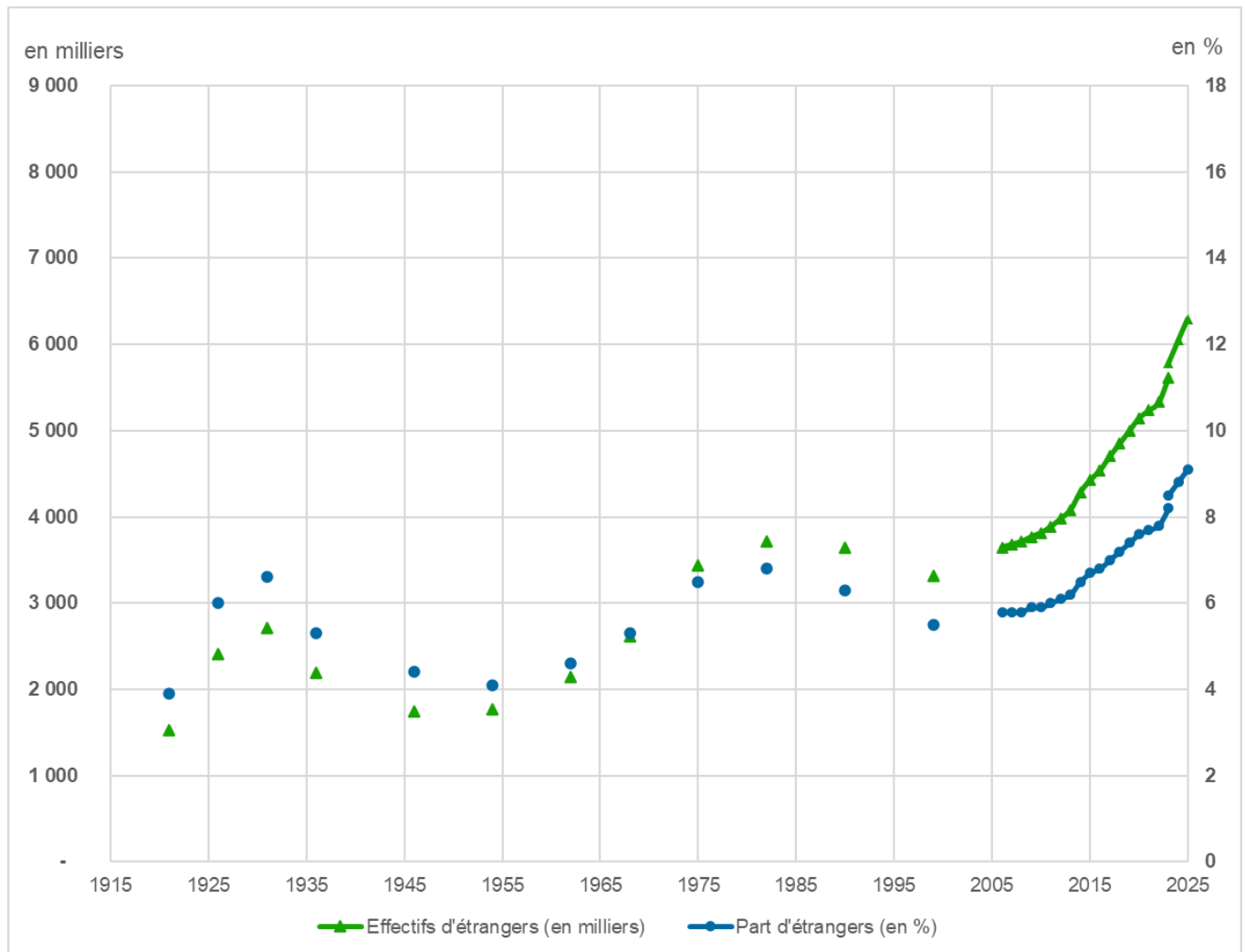
Note : données provisoires pour 2024 et 2025.

Lecture : En 2025, 7 970 000 immigrés vivent en France. Ils représentent 11,0 % de la population.

Champ : France.

Source : Insee, recensements de la population (données réajustées en 2019, 2020, 2021 et 2022) et estimations de population.

Figure 3b : nombre d'étrangers (axe de gauche) en France depuis 1921 et part dans la population (axe de droite)



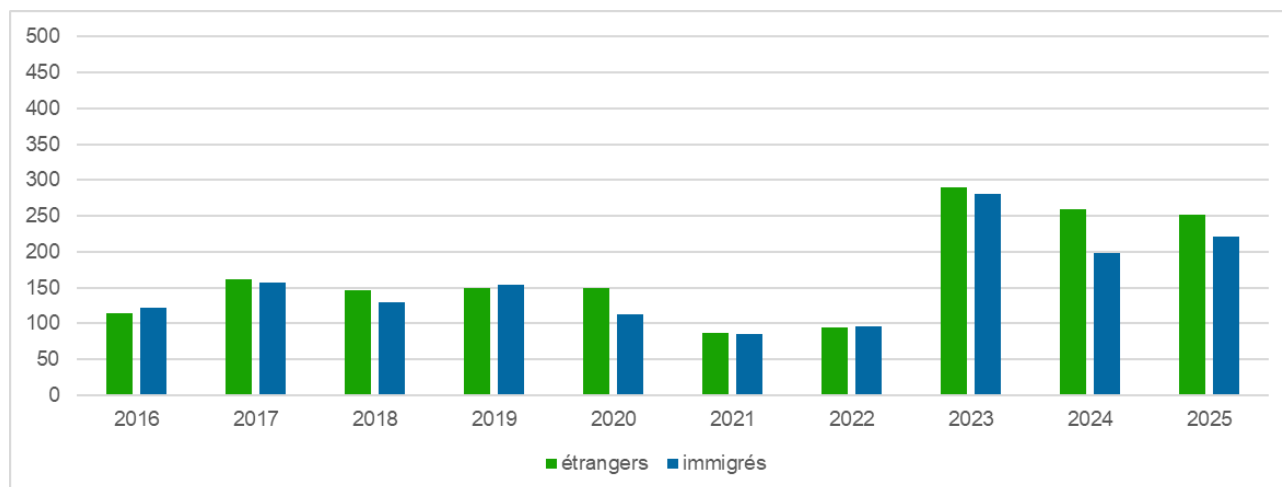
Note : données provisoires pour 2024 et 2025.

Lecture : En 2025, 6 297 000 étrangers vivent en France. Ils représentent 9,1 % de la population.

Champ : France.

Source : Insee, recensements de la population (données réajustées en 2019, 2020, 2021 et 2022) et estimations de population.

Figure 4 : évolution du nombre d’immigrés et d’étrangers entre l’année N-1 et l’année N corrigée de l’effet de changement de protocole



Lecture : entre 2023 et 2024, en tenant compte de l’ajustement Recens’smart de 2024, le nombre d’immigrés augmente de +198 000 (contre +440 000 sinon) et le nombre d’étrangers de +260 000 (au lieu de + 425 000 sinon).

Champ : France.

Source : Insee, recensements de la population (données réajustées en 2019, 2020, 2021 et 2022) et estimations de population.

Encadré : quantifier l’effet de Recens’Smart en 2024 sur le nombre d’immigrés et de non-immigrés

Les travaux menés fin 2025 – début 2026 ont d’abord consisté en l’analyse de l’évolution des effectifs d’immigrés par génération d’année d’arrivée en France. Les seuls événements qui affectent ce stock, à savoir les décès et les sorties, ont un effet à la baisse. Par exemple, supposons qu’on dénombre 100 000 immigrants arrivés en 1990 dans l’enquête annuelle de recensement de 2023. Au cours de l’année 2023, soit ces personnes restent sur le territoire, soit elles partent, soit elles décèdent (par définition, il n’y a pas de naissances d’immigrés). En 2024, le nombre d’immigrés arrivés en 1990 doit donc forcément être inférieur à celui observé en 2023. Or, pour plusieurs générations d’année d’arrivée, on observe que le nombre d’immigrés augmente dans l’EAR 2024 par rapport à celui mesuré dans l’enquête précédente. Ce fait est aberrant et il n’est observé que sur l’EAR 2024, pas sur les EAR des années antérieures. Ceci permet d’identifier et de quantifier un effet spécifique à l’EAR 2024, induisant une rupture de série.

Plus précisément, en comparant la variation de stock « anormale » entre 2023 et 2024 à la moyenne des variations de stock observées par le passé, le « surplus » par rapport à ce qui aurait été attendu en moyenne est estimé à +271 000 pour les immigrants. Ce surplus pour les non-immigrés, estimé avec une méthode comparable, apparaît en revanche négligeable.

Ainsi, le cumul des effets aboutit à un chiffre de l’effet du protocole Recens’Smart de 271 000 habitants supplémentaires.